



CLUB VOILE SAINT QUENTIN

ANNEXES aux INSTRUCTIONS de COURSE

Types Voile Légère 2021 – 2024,

*Régate ligue Optimist
Club de Voile de Saint Quentin
Grade 5A 17 mars 2024*

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.2 Conformément à la RCV 90.2 (c), des modifications orales aux instructions de course pourront être données sur l'eau. Dans ce cas, le comité de course enverra le pavillon **L** et les membres du comité de course ou du jury informeront chaque bateau qui devra accuser réception

3 COMMUNICATION AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé près du PC course devant le hangar à bateaux

5 SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre seront envoyés au mât de pavillons sur le bateau comité quand celui-ci est amarré au ponton.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu a été envoyé au ponton, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait **moins de 10 minutes** après l'affalé de l'Aperçu au ponton (ceci modifie Signaux de course).

6 PROGRAMME DES COURSES :

- 6.1 **L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est :**
Dimanche 10 h 30
- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore **une minute au moins** avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 6.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné **après 16h00**

7. **PAVILLONS DE CLASSE :** Pavillon de série.

8. **ZONE DE COURSE :** Etang de Saint-Quentin en Yvelines.

- 9 **LES PARCOURS :** Voir Annexe parcours

- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer **par l'envoi de la flamme numérique correspondante ou à la voix.**

- 10 **MARQUES :** Voir annexe parcours

- 11 **ZONES QUI SONT DES OBSTACLES :** Il est strictement interdit de naviguer dans la zone de pêche près des berges définie par de petites bouées jaunes. Toute infraction à cette règle pourra être sanctionnée par une disqualification pour la course concernée.

12 LE DEPART ET L'ARRIVEE

- 12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.**
- 12.2 La ligne d'arrivée sera entre **le mât arborant un pavillon bleu sur un bateau du comité de course et le côté parcours de la marque d'arrivée**

15 SYSTEME DE PENALITE :

- 15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.



CLUB VOILE SAINT QUENTIN

15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit : la règle P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

16 TEMPS LIMITES ET TEMPS CIBLE

- 16.1 - Temps limite pour le premier bateau à finir la course: **45 minutes.**
- Temps limite pour passer la marque 1: **15 minutes.**
- Temps cible : **20 minutes**
- 16.2 Temps limite du premier bateau pour passer la marque 1 : Si aucun bateau n'a passé la marque 1 dans le temps limite précisé ci-dessus, la course sera annulée. Ceci modifie la RCV 32.1.
Les bateaux ne finissant pas 15 **minutes** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Le temps limite de réclamation est de **20 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au PC course.
- 17.3 Le local du Jury se situe dans une salle, près du PC course.

18 CLASSEMENT

- 18.1 **Deux courses** doivent être validées pour valider la compétition
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand deux courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand plus de deux courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

22 BATEAUX OFFICIELS :

Comité de course Pavillon CVSQ
Bateaux Jury Pavillon Jaune Jury

L'absence de pavillon ne pourra pas faire l'objet d'une demande de réparation de la part des concurrents.

Président du Comité de Course : Voir Tableau d'Information Officiel
Jugeur de l'épreuve : Voir Tableau d'Information Officiel
Président du Jury : Voir Tableau d'Information Officiel

ANNEXE PARCOURS

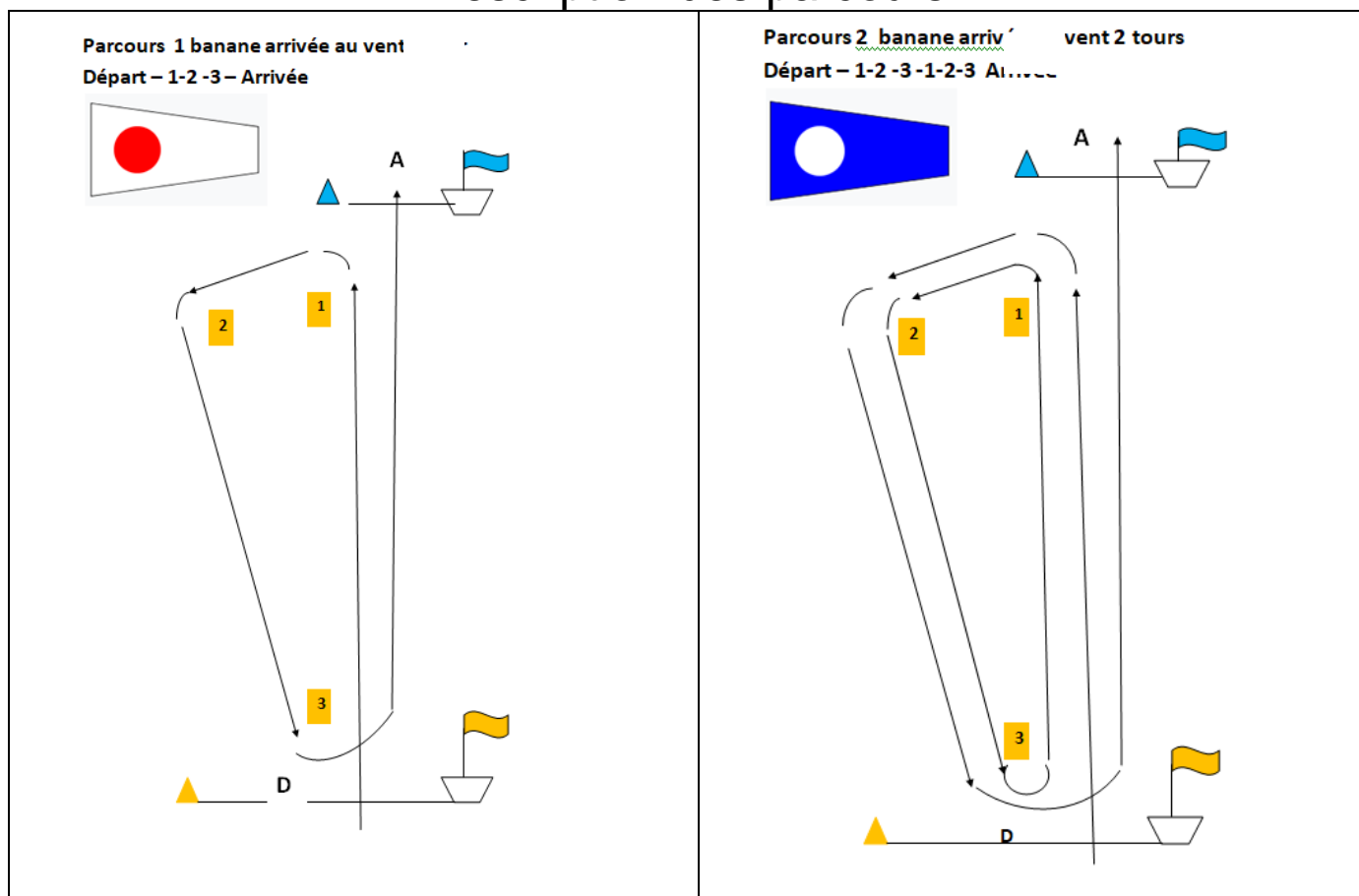
CLUB VOILE SAINT QUENTIN

- PARCOURS N°1 : flamme n°1 (rond rouge, fond blanc) ou affichage sur bateau CC ou à la voix
=>Parcours Banane arrivée au vent 1 tour départ-1-2-3-arrivée
- PARCOURS N° 2 : flamme n°2 (rond blanc, fond bleu) ou affichage sur bateau CC ou à la voix
=>parcours Banane arrivée 2 tours départ-1-2-3-1-2- 3-arrivée
- PARCOURS N°3 : flamme n° 3 (bandes verticales rouge-blanc-bleu) ou affichage sur bateau CC ou à la voix
=>parcours Banane arrivée sous le vent 1 tour départ-1-2-3-arrivée
- PARCOURS N°4 : flamme n° 4 (fond rouge, croix blanche) ou affichage sur bateau CC ou à la voix
=>parcours Banane arrivée sous le vent 2 tours départ-1-2-3-1-2- 3-arrivée

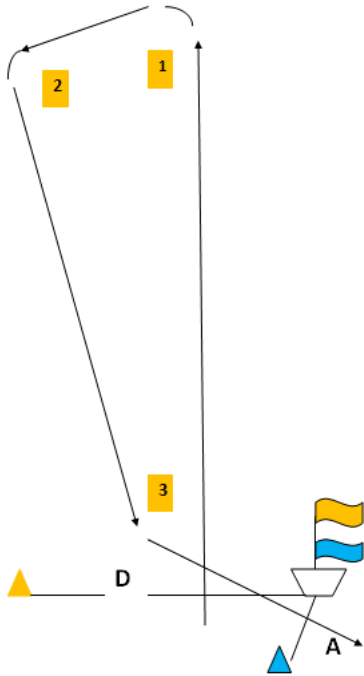
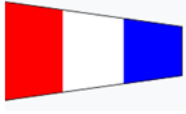
Marques de parcours : Bouées cylindriques Blanche
Les marques 1, 2, 3 doivent être laissées à bâbord.

Marque de départ : Bidon de couleur orange avec flamme orange.
Marque d'arrivée : Bidon de couleur bleu avec flamme bleu

Description des parcours



Parcours banane arrivée sous le vent 1 tour
Départ – 1-2-3 – Arrivée



Parcours banane arrivée sous le vent 2 tours
Départ – 1-2-3-1-2-3 Arrivée

